

**PROCHAINES PUBLICATIONS
À COMMANDER DÈS
MAINTENANT!**

« *Nous peuples des Nations Unies...* »

Sortir le Droit international du placard

De Monique et Roland Weyl

La Charte, à la base de la création de l'ONU en 1945, est un texte éminemment novateur, fondateur du Droit international contemporain. Or, pratiquement aucune semaine ne se passe sans que les principes qui y ont été solennellement et très sagement inscrits ne soient remis en cause dans la presse quotidienne. Le plus souvent sans doute par omission ou par ignorance et sous-évaluation du saut qualitatif que leur adoption a représenté dans l'histoire des relations internationales et du condensé d'expérience qu'elle recèle; probablement parfois plus subrepticement, en jouant sur l'émotion et une présentation biaisée d'événements, imprudemment coupés de leur contexte. Méconnus, souvent travestis et allégrement bafoués, ces principes sont pourtant vitaux pour la préservation de la paix et une condition indispensable à toute avancée dans la démocratisation des sociétés et des relations internationales.

Militants et juristes chevronnés, juristes et militants de longue date, Monique et Roland Weyl s'en alarment. Il est temps, il est urgent de «sortir le droit international du placard», clament-ils. Selon eux, l'ONU est fondamentalement l'instrument des peuples. Encore faut-il que ces derniers se battent pour se la ré-approprier. Le droit n'est pas uniquement affaire de juristes, pas plus que la politique celle de politiciens et les relations internationales celle des Etats. Les auteurs appellent les citoyennes et citoyens à faire leurs engagements proclamés par le Préambule de la Charte: « Nous, Peuples des Nations Unies... »

Leur ouvrage, qui se veut didactique et adressé à chacune et chacun, est solidement argumenté. Il allie enthousiasme, pour l'élan donné à l'émancipation des peuples par la proclamation de la Charte et la création de l'ONU, à la sagesse d'un regard long sur l'histoire.

Prix: CHF 10.- / 6 €, 144 pages, octobre 2008.
PubliCetim N°32, ISBN: 978-2-88053-070-9.

Produire de la richesse autrement

Usines récupérées, coopératives, micro-finance,... les révolutions silencieuses

Ouvrage collectif

Quel point commun y-a-t-il entre les militantes du Cercle d'auto promotion pour un développement durable au Bénin, les *piqueteros* barrant les routes en Argentine, les activistes du mouvement social de micro-finance *Nigera Kori* au Bangladesh ou d'As-sefa en Inde, les socios de MCC Mondragón dans le pays basque espagnol, les ouvriers de l'usine de matricage Mol Matric en Catalogne, les «Longos» des coopératives Longo Mãï,... ?

Elles et ils sont investis dans des expériences d'économie sociale et solidaire, qui sont devenues de véritables laboratoires d'alternatives sociales. On en recense des milliers. Souvent impulsées par la nécessité de survivre, elles existent et produisent autrement sans nécessairement avoir attendu une situation politique favorable. Elles font rarement la une des journaux alors qu'elles présentent des éléments positifs, voire subversifs, servant à la construction d'un monde solidaire et juste. Ce livre relate certaines de ces expériences.

Et au-delà de ces présentations, quel est le rapport de ces expériences au temps, à la mondialisation, à l'Etat, au pouvoir? Peuvent-elles générer une croissance endogène et comment? Quels enseignements généraux pourrait-on en tirer? Quelle pourrait être une politique étatique favorisant le développement de l'économie sociale et solidaire?

Cet ouvrage esquisse quelques réponses qui ne manqueront pas de susciter l'intérêt du public à la recherche d'alternatives et d'autres modes de production et de consommation.

Prix: CHF 10.- / 6 €, 176 pages, octobre 2008.
PubliCetim N°31, ISBN: 978-2-88053-069-3.

QUI SOMMES-NOUS?

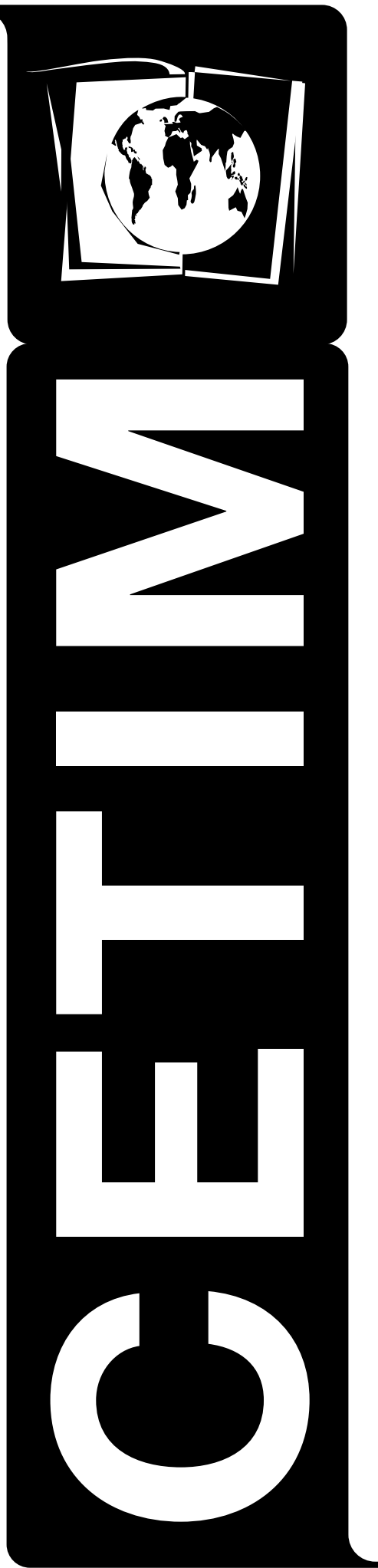
Grâce à ses publications et son statut consultatif auprès de l'ECOSOC (ONU), le CETIM dénonce le maldéveloppement généralisé dont les dimensions sont tout autant économiques et sociales qu'écologiques et entend contribuer au rassemblement des débats critiques qui émanent de la société civile, au Sud comme au Nord. Le CETIM met particulièrement en exergue les questions du respect, de l'application et de la promotion des droits économiques, sociaux et culturels et du droit au développement.

Août 2008

Bulletin **32**
www.cetim.ch
cetim@bluewin.ch
CCP: 12-19850-1
CCP: (Euro) 91-13687-6,
PofichBe, Postfinance, Berne

6, rue Amat,
1202 Genève/Suisse
Tél.: +41(0)22 731 59 63
Fax: +41(0)22 731 91 52

Centre Europe - Tiers Monde
Europe - Third World Centre
Centro Europa - Tercer Mundo



EDITORIAL

Crise énergétique, crise environnementale, crise alimentaire, crise financière, etc... la liste est longue. Ces crises ont une chose en commun, elles sont le fruit direct ou indirect du modèle de développement hégémonique néolibéral.

A propos de la crise alimentaire, sur laquelle porte ce bulletin, de nombreuses explications ont été avancées. Ce qui est sûr c'est qu'elle n'est ni une crise de production, puisque l'offre alimentaire est là, mais son prix est inaccessible pour des centaines de millions de personnes, ni à proprement dit une crise conjoncturelle due à des facteurs environnementaux ou à la crise énergétique, même si ces derniers ont pu avoir un impact sur sa gravité.

Ses causes sont d'abord économiques et sociales. Le CETIM, parmi d'autres, les a dénoncées à maintes reprises: productions intensives et monocultures, concentration des terres fertiles dans les mains d'une minorité (latifundistes, agrobusiness), imposition aux pays du Sud de politiques agricoles répondant à la seule demande extérieure et baisse des barrières douanières, abandon de la souveraineté alimentaire, spéculations financières sur les denrées alimentaires, détournement des cultures vivrières pour la fabrication d'agrocarburants...

Il est plus qu'urgent de remettre en cause les politiques menées par les institutions financières et commerciales internationales et le G8 en particulier. Les intérêts des transnationales de l'agro-alimentaire et des grands Etats exportateurs ne doivent plus être placés au-dessus des besoins alimentaires des peuples. L'échec des dernières négociations du cycle de Doha nous offre un répit et l'occasion de repenser notre rapport à l'alimentation, de reconnaître le rôle primordial de la paysannerie familiale pour nourrir le monde et de donner vie réellement au droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire.

Le 22 mai dernier s'est tenu une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme portant sur l'incidence de la crise alimentaire sur le droit à l'alimentation, ce bulletin présente des extraits de déclarations du CETIM faites à cette occasion et propose des pistes de réflexion pour l'avenir.

Vous trouverez également en page 5 et suivantes, l'Appel « Pour une autre coopération internationale » co-écrit par le CETIM et différentes organisations suite à notre symposium de décembre dernier, ainsi qu'un compte-rendu de notre conférence à l'ONU sur l'Afghanistan et l'impact des armements à l'uranium appauvri sur la santé.

Crise « alimentaire » ou crise du système actuel de production et de consommation ?

Le CETIM se bat depuis longtemps pour que le droit à l'alimentation et son corollaire, la souveraineté alimentaire, soient enfin considérés comme des priorités par les Etats. Nombre de nos publications traitent de questions liées à l'alimentation, à la paysannerie, à l'accès à la terre ou à la souveraineté alimentaire.

Reconnu par de nombreux instruments juridiques internationaux, régionaux et nationaux comme la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (1966), ce droit est inhérent à chaque individu et doit être protégé au même titre que d'autres droits par les Etats.

Pourtant, 852 millions de personnes sont gravement, et en permanence, sous-alimentées dans le monde (dont 815 millions dans les pays en développement) selon la FAO. Parmi elles, 50% sont des petits exploitants agricoles, 20% des ruraux sans terre, 10% des pasteurs nomades ou des petits pêcheurs, et 10% vivent dans la pauvreté urbaine.

Les « émeutes de la faim » qui ont éclaté en début d'année dans plus d'une quarantaine de pays – dont l'Egypte, le Maroc, l'Indonésie, Haïti (où elles ont fait cinq morts et abouti à la démission du gouvernement), le Nigeria, le Cameroun, le Burkina Faso – pour dénoncer l'augmentation vertigineuse des produits de base – particulièrement pour les citadins qui ont vu leur pouvoir d'achat chuté parfois de moitié – ne sont que la pointe de l'iceberg. Selon le Fonds international de développement agricole (FIDA), une agence de l'ONU, pour chaque augmentation de 1% du prix des denrées de base, 16 millions de personnes supplémentaires sont plongées dans l'insécurité alimentaire. Quand on sait que l'augmentation en un an du prix du blé est de plus 130%, du riz de plus 80%, du soja de 87% et du maïs de plus 35%, on mesure l'ampleur de la catastrophe qui se joue sous nos yeux !

Mais cette crise n'en est pas une pour tout le monde : les huit plus grandes multinationales de l'agro-alimentaire ont vu leurs bénéfices exploser. Ainsi Cargill, le leader mondial du commerce de semences, a vu ses profits augmenter de 86% pour les trois premiers mois de l'année ; Bunge, une autre multinationale de l'alimentaire, a vu les siens augmenter de 67% en 2007¹... Les exemples sont nombreux.

C'est dans ce contexte qu'à l'initiative de Cuba (au nom du Mouvement des pays non-alignés), appuyé par 40 Etats membres, s'est tenue le 22 mai dernier à Genève une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme de l'ONU portant sur l'incidence de la crise alimentaire sur le droit à l'alimentation. Le CETIM y a coprésentié quatre déclarations qui analysent les conditions ayant conduit à la situation actuelle et proposent des pistes de réflexion et des solutions pour l'avenir. Il est urgent de sortir l'agriculture des négociations commer-

ciales internationales si l'on veut protéger la paysannerie familiale et traditionnelle et garantir le droit à l'alimentation. Les Etats (en concertation avec les représentants paysans) doivent pouvoir déterminer librement quel type de production agricole ils souhaitent pour nourrir leurs populations. Ce n'est que dans ce contexte que la souveraineté alimentaire prendra tout son sens.

Nous vous proposons ci-après quelques extraits de ces interventions.

¹ Voir le rapport de l'organisation GRAIN, *Making a killing from hunger*, avril 2008.



Copyright Chappatte in www.globecartoon.com

Promouvoir et renforcer les économies agricoles locales et nationales : seul moyen efficace de lutter contre la flambée des prix des matières agricoles et leur pénurie

« La crise actuelle des matières premières agricoles touche très durement les plus pauvres de notre planète. [...] Cette crise n'a pas une seule cause. Elle est le résultat conjugué de nombreuses années de dérégulation des marchés agricoles, de privatisation des mécanismes publics de régulation et du dumping des produits agricoles sur les marchés (principalement dans les pays en développement). Le développement commercial des agrocarburants n'arrange rien à l'affaire. Cette production exerce une forte pression sur les terres cultivables et les réserves aquifères. De plus, dans de nombreux pays du Sud, des centaines de milliers d'hectares destinés à l'agriculture sont désormais convertis de manière incontrôlée en soi-disant « zones de développement économique », espaces urbains et projets d'infrastructures. L'acaparement continu des terres par les transnationales et par des spéculateurs expulsera des millions d'autres paysans et paysannes qui se retrouveront dans des mégapoles, relégués aux rangs des affamés et des pauvres dans les bidonvilles. En outre, nous devons nous attendre, en particulier en Afrique et en Asie du Sud, à de plus graves sécheresses et inondations causées par les changements climatiques. Ces menaces sont graves autant en zones rurales qu'en zones urbaines.



CONFÉRENCE DU CETIM « TRAGÉDIE HUMANITAIRE EN AFGHANISTAN »

En collaboration avec l'International Educational Development (IED) et l'Association of Humanitarian Lawyers et à l'initiative du journal *Horizons et Débats*, le CETIM a organisé une conférence intitulée : « Tragédie humanitaire en Afghanistan : violation des droits humains et leurs effets sur la santé » le 4 juin dernier dans le cadre de la 8^{ème} session du Conseil des droits de l'homme.

Les intervenants étaient Mohammed Daud Miraki, professeur afghan de sciences politiques et expert du Proche et du Moyen-Orient, Daniel Güntert, pneumologue et spécialiste de médecine interne et Alfred de Zayas, ancien haut fonctionnaire de l'ONU. Le résumé ci-après est tiré d'un article de *Horizons et Débats*, n°26 du 30 juin 2008, consacré à cette conférence.

Sept ans de guerre et de destruction

Daud Miraki a décrit la situation effroyable de l'Afghanistan. Rentré depuis deux semaines du pays, il a brossé un tableau catastrophique : après sept ans de guerre, le pays est en un état désolant. Malgré toutes les assurances des militaires, aucune édification constructive du pays n'est en vue.

Le gouvernement Karzai, que Miraki qualifie de régime de marionnettes dansant d'après la musique des Etats-Unis, n'est pas ancré dans la population et la plupart des gens le méprisent. Son influence n'excède pas les limites de Kaboul ; il dépend de la puissance des Etats-Unis et de leurs Alliés, dont le pouvoir se réduit de plus en plus.

Images effroyables

Monsieur Miraki a abordé un autre problème important, celui de la contamination de l'environnement par l'utilisation de nouvelles armes inconnues, notamment de bombes à l'uranium appauvri (UA). A la suite de bombardements, des régions entières sont devenues inhabitables, comme en Irak. Les gens de ces régions souffrent de maladies effroyables, telles que le cancer et les déformations génétiques. Le nombre de décès dus au cancer et celui de nouveaux-nés souffrant de malformations sont montés en flèche. Miraki a étayé ses allégations par de nombreuses images et statistiques.

Dans la deuxième intervention, le docteur Daniel Güntert, pneumologue, a décrit les effets des armes à l'uranium sur l'organisme humain ; il a montré comment les nanoparticules radioactives dues à l'utilisation d'armes à UA pénètrent dans le corps humain et y détruisent la structure des cellules – avec des effets effroyables sur l'organisme humain.

Données médicales relatives à la contamination

Les effets sur la santé humaine dépendent de l'ampleur ou de la dose, de la fréquence et de la durée de l'exposition à l'UA. Une forte dose affaiblit considérablement les voies respiratoires et aboutit à la mort en quelques jours. Des doses restreintes provoquent des symptômes atypiques (fatigue, chute de cheveux, nausées, etc.), un affaiblissement de la fonction immunitaire, diverses réactions inflammatoires (dysfonction des reins, infection chronique des voies respiratoires), un endommagement des chromosomes (ce qui entraîne des malformations chez les nouveau-nés) et diverses sortes de cancer (cancer des poumons, du foie, de la peau, leucémie, lymphome, etc.).

Taux du cancer en hausse

Différentes études épidémiologiques ont porté sur les travailleurs des mines d'uranium et sur ceux de l'industrie atomique. Elles démontrent une corrélation entre l'exposition à l'uranium et le risque relatif nettement accru de souffrir du cancer ou de la fibrose pulmonaires. Parmi les travailleurs traitant l'uranium, on a constaté une augmentation des différentes sortes de cancer (système lymphatique, cerveau, reins, poitrine, prostate et poumons).

D'après les enquêtes de Lauren Moret, les vétérans de la guerre du Golfe qui avaient été exposés à l'UA ont subi des tumeurs cervicales et différentes perturbations du cerveau. L'évaluation du risque cancérigène impliqué par l'UA est compliquée par la double toxicité – radiologique et chimique – de ce métal. Des prises de sang effectuées sur des vétérans de la guerre du Golfe ont démontré que l'UA provoquait la transformation de diverses cellules humaines (cellules ostéoblastiques) en un phénotype cancérigène, et des anomalies chromosomiques ou des dommages génétiques.

Une guerre génocide

Le dernier conférencier était Alfred de Zayas. Son exposé était consacré aux aspects de droit international de la tragédie afghane. Il a rappelé que les Nations Unies ont été fondées pour fonder la paix et la maintenir, non pour mener la guerre.

La fonction du Conseil de sécurité consiste à promouvoir la paix et non à l'imposer par des bombardements massifs. Cette situation aboutit à la paix des cimetières. En vertu de l'art. 2.3 de la charte des Nations Unies, les 192 Etats membres règlent leurs différends par des moyens pacifiques. Si l'on tente d'imposer aux Talibans une « capitulation sans conditions », le spectre du génocide se profile. Nous devons faire une pause et nous demander pourquoi les Nations Unies mènent une guerre depuis sept ans en Afghanistan. « Est-ce compatible avec la charte des Nations Unies ? Est-ce au profit ou au détriment du peuple afghan ? », s'est demandé de Zayas.

Pour une Convention sur les droits des paysans !

Le CETIM soutient l'initiative du mouvement paysan international La Via Campesina d'une Convention internationale sur les droits des paysans. Nous accompagnons depuis quelques années ses représentants lors de leurs démarches auprès de l'ONU. Ainsi, lors de la première session du Comité consultatif (août 2008), nous avons co-organisé une conférence de presse et une conférence-débat publique pour présenter leur initiative. Une Convention serait sans nul doute une des solutions pour permettre de sauvegarder et de renforcer les agricultures familiales et traditionnelles et de garantir ainsi la souveraineté alimentaire de toutes et tous. Ci-après des extraits de l'intervention orale présentée lors du Comité consultatif par La Via Campesina sous le nom du CETIM :

«Après sept années de discussion soutenue tant sur le contenu que sur les stratégies, c'est avec sérénité et confiance que nous augurons la réalisation prochaine d'une Convention des Nations Unies sur les droits des paysans. Cette Convention sera la pierre angulaire d'un mode de vie durable pour l'ensemble des habitants de la planète. Nous, paysans et paysannes, sans-terre, travailleurs agricoles, agriculteurs de petite et moyenne échelle, peuples indigènes et jeunes ruraux, représentons près de la moitié de la population mondiale et sommes la colonne vertébrale des systèmes alimentaires. La crise alimentaire a mis en évidence les violations massives et systématiques des droits des paysans.

» Nous sommes expulsés violemment, et de plus en plus fréquemment, de nos terres et dépossédés de nos moyens d'existence. Les « méga » projets de développement, tels les grandes plantations destinées à la production d'agro-carburants, les grands barrages, les infrastructures, le développement industriel, celui de l'industrie extractive et du tourisme ont déplacé de force nos communautés et détruit nos vies. [...] Nous n'arrivons plus à avoir un revenu qui nous permette de vivre dignement. Politiques nationales et conditions imposées dans le cadre international nous mènent à l'extinction. [...] Une future Convention sur les droits des paysans comportera les valeurs spécifiques aux droits des paysans – et devrait particulièrement renforcer les droits des paysannes – qui devront être respectés, protégés et réalisés par les gouvernements et les institutions internationales.

» A cet effet, nous nous sommes impliqués pour développer une stratégie à plusieurs échelles, travaillant simultanément aux niveaux national, régional et international, afin d'accentuer la prise de conscience, de mobiliser les soutiens et de créer des alliances [...].

» Nous chercherons également l'appui de gouvernements, de parlements, d'institutions de défense des droits humains pour développer cette Convention [...].

» **Globalisons la lutte, globalisons l'espoir !** »

LE CETIM VOUS RECOMMANDE

Territoires, développement et mondialisation

Ouvrage collectif Vol. XV (2008), n°1

Cinquante ans d'hégémonie de l'idéologie de la croissance en matière de développement ont abouti sur des échecs sociaux et des impasses environnementales manifestes. Portée d'abord par les rhétoriques nationalistes conférant un rôle majeur aux Etats et aux territoires nationaux, puis par les rhétoriques globalistes visant l'intégration à l'espace « sans frontières » du marché mondial, la « modernisation » du Sud n'a pas tenu ses promesses. Si elle s'appuie ces quinze dernières années sur une revalorisation de la dimension locale, parallèle à l'affaiblissement des Etats, c'est pour y promouvoir les normes d'une « bonne gouvernance », fonctionnelle à la marchandisation et aux intérêts des acteurs globaux.

Dans la réalité concrète de la vie quotidienne, les dynamiques locales de développement prennent des formes multiples, complexes et contradictoires. Le global n'homogénéise pas tous les espaces, il s'ajoute à l'imbrication des échelles spatiales héritées du passé. L'approche des stratégies adaptatives des acteurs populaires ruraux et urbains, en rupture avec l'image des « victimes passives » du mal-développement, invite à redécouvrir les rapports entre satisfaction des besoins vitaux et production du territoire, de l'identité et du lien social. Au-delà, elle s'interroge sur les dimensions d'une « reterritorialisation » des conditions du développement des peuples et de leur bien-être.

Prix: CHF 22.50 / 15 €, 196 pages, ISBN: 978-2-84950-16-10, éd. CETRI (Belgique) et Syllepse (France), 2008. En vente auprès du CETIM.



Copyright Chappatte in www.globecartoon.com

DÉCLARATION FINALE DU SYMPOSIUM CETIM 7-8-9 DÉCEMBRE 2007

Nous, associations, organisations, partis et mouvements sociaux soussignés, réunis à l'occasion du symposium intitulé «Coopération internationale, développement, aide au développement... de quoi parle-t-on au juste ? », décembre 2007, Genève,

Constatons :

- que les politiques de libéralisation commerciale et de privatisation imposées au cours des dernières décennies ont creusé toujours plus fortement les inégalités, à l'intérieur de chaque pays et entre les pays, touchant en premier les femmes et les enfants ;

- que malgré les possibilités offertes par les avancées prodigieuses des connaissances scientifiques et des progrès techniques, le fléau de la faim ne cesse de croître dans le monde et que les paysans ne sont paradoxalement les premières victimes ;

- que la « mondialisation » telle qu'elle a été comprise et pratiquée par les pouvoirs dominants n'a pas tenu les promesses vantées par ses promoteurs ;

Sommes convaincus que les quelques engagements pris lors des sommets de l'ONU tenus à New York en 2000 et 2005, quelles que soient les appréciations portées sur eux, ne suffiront pas à changer fondamentalement une orientation marquée vers une forme d'apartheid mondial ;

Constatons également que ces politiques, et le mode de production et de consommation qu'elles soutiennent, ont déjà conduit à des dégradations écologiques irréversibles et que, si elles sont poursuivies, mèneront l'humanité, notamment ses couches les plus vulnérables, à des désastres d'une ampleur incommensurable ;

Craignons que le soudaine prise de conscience de la crise écologique, hélas bien tardive ne soit pas capable d'affronter le véritable problème qui est celui du modèle de « croissance économique » dominant et ne serve qu'à ouvrir au contraire de nouveaux champs aux profits. A cet égard, l'exemple des agrocarburants, dont la culture a déjà fait beaucoup de mal aux exploitations vivrières et à l'agriculture paysanne ou encore l'expansion des « bourses de CO2 », octroyant le droit de polluer contre argent sous couvert de « transfert » de technologie montrant les limites de certaines « solutions » ;

Constatons :

- que le fardeau de la dette – sans parler de la dette écologique – globalement remboursée et bien souvent induite, continue à écraser la plupart des peuples du Tiers Monde ; que les mesures cosmétiques adoptées à l'égard des pays pauvres les plus endettés sont très insuffisantes, souvent non suivies d'effets mais assorties par contre de conditionnalités qui contreviennent aux principes d'autodétermination et d'égalité des peuples et nations ;

- que les politiques fiscales de plusieurs pays au Nord comme au Sud, sapent les capacités de développement des plus pauvres et que la seule politique fiscale internationale réellement en vigueur est celle de la sous-enchère fiscale ;

Considérons également :

- que le droit de propriété intellectuelle – ce droit humain visant à ce que soit moralement reconnu à son auteur, individuel ou collectif, le mérite d'une invention ou création –, a été complètement dévoyé de ses objectifs à des fins commerciales, en privatisant des savoirs collectifs et monopolisant les connaissances et techniques ;

- que les politiques migratoires discriminatoires encouragent un drainage des cerveaux des pays pauvres vers les nations industrielles et « développées », au détriment des intérêts de nations en « développement » et au mépris des efforts qu'elles ont consentis ;

Constatons enfin que, en violation d'un droit international chèrement acquis au travers de guerres mondiales meurtrières, l'unilatéralisme de grandes puissances et la convoitise de grandes sociétés transnationales engendrent ou attisent des conflits armés un peu partout dans le Sud, provoquant des victimes sans nombre, déplaçant des populations, détruisant des infrastructures et ruinant en peu de temps tous les efforts de développement accomplis et les résultats obtenus souvent de longue haleine.

Nous appelons à soutenir et promouvoir l'appel qui suit en le publiant conjointement ou séparément du présent bilan.

Les organisations signataires sont :

Alliance Sud, Suisse - Asociación Nueva Utopia, Suisse - Association internationale des techniciens, experts et chercheurs (AITEC), France - Association pour la transaction des transactions et pour l'aide aux citoyens (ATTAC), Suisse - Association Survie, France - Centrale sanitaire Suisse romande (CSSR), Suisse - Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), France - Centre Europe - Tiers Monde (CETIM), Suisse - Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM), Belgique - Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM), Suisse - Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique (COTMEC), Suisse - Développement et Civilisations - Le Bret-Irled, France - Enfants du Malawi, France - Fondation Frantz Fanon, France - Food First Information and Action Network (FIAN), Suisse - Forum africain des alternatives, Sénégal - Forum du Tiers Monde (FTM), Sénégal - France Libertés Fondation Danielle Mitterrand, France - MediCuba, Suisse - Mouvement pour la coopération internationale (MCI), Suisse - Plateforme pour une agriculture socialement durable, Suisse.

Appel pour une autre coopération internationale

Nous, associations, organisations, partis et mouvements sociaux soussignés, préoccupés par l'évolution actuelle de la mondialisation, appelons à faire pression sur nos gouvernements respectifs et sur le forum interétatique que constitue l'ONU pour que les Etats:

- soutiennent l'exigence de souveraineté alimentaire des peuples et appuient le concept d'agriculture paysanne et de proximité;

- appuient la réalisation d'audits nationaux et internationaux sur la dette du Tiers Monde pour que son règlement, visant à son annulation, soit fondé sur les principes d'équité et de justice;

- combattent la course destructrice à la sous-enchère fiscale, luttent résolument contre les formes de paradis fiscaux et judiciaires, contre la compétition fiscale, font pression pour lever le secret bancaire là où il se trouve et rapatrient les biens mal acquis;

- mettent les progrès des connaissances, sciences et techniques, qui sont des œuvres avant tout collectives, au service de l'humanité toute entière et considèrent comme prioritaire la défense des biens communs de l'humanité;

- promeuvent une politique visant à l'émancipation des femmes et une politique de la jeunesse, fondée sur l'esprit de solidarité planétaire et internationale;

- ratifient prestement la Convention des Nations Unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille entrée en vigueur en juillet 2003;

- accordent, dans leur politique nationale comme internationale, conformément à la Déclaration de Vienne qu'ils ont approuvée à l'unanimité, la primauté à la réalisation des droits humains pour tous et toutes, dont les droits économiques, sociaux et culturels et ce avant toute considération d'ordre commercial, de conquête de marchés et de puissance;

- considèrent le droit au développement comme un droit humain indissociable de tous les autres droits humains, civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, impliquant la pleine réalisation de chacun et de la totalité d'entre eux;

- reprennent et fassent leur la définition du « développement » telle que formulée par la Déclaration sur le droit au développement, soit un processus global, économique, social, culturel et politique, qui vise à améliorer sans cesse le bien-être de l'ensemble de la population et de tous les individus;

- placent l'être humain et les peuples au centre du développement;

- réaffirment la nécessité de respecter de façon absolue, dans les relations internationales, le principe d'égalité des nations et des peuples et leur souveraineté inaliénable sur leurs ressources et richesses naturelles et veillent à ce qu'elles ne soient pas exploitées ou consommées au détriment d'autres nations et peuples;

- s'abstiennent, à l'échelle internationale, de soutenir toute politique dont les résultats pourraient s'avérer contraires à ces objectifs abandonnant une logique de compétition au profit de celle de coopération internationale;

- promeuvent une démocratie participative, une solidarité internationale effective, renoncent aux exportations d'armes et militent pour un désarmement généralisé au service de l'amélioration du bien-être de tous et toutes, sur des bases égalitaires;

- atteignent (pour les pays au PIB élevé) sans délai le plancher minimum de 0.7% du PIB consacré à l'aide publique au développement, tout en veillant à adopter des politiques nationales économiques cohérentes et en prenant en compte le fait que l'aide au développement n'est qu'un mécanisme de changement parmi d'autres;

- s'inspirent d'initiatives économiques alternatives comme l'ALBA ou la Banque du Sud. Si elles poursuivent leurs finalités déclarées d'autonomie financière et de coopération fondée sur la solidarité et la complémentarité, elles sont à saluer.

Pour cela, nous appelons également les Etats à mettre enfin en œuvre la Déclaration sur le droit au développement telle qu'elle fut adoptée le 6 décembre 1986, par l'Assemblée générale des Nations Unies à une écrasante majorité d'Etats, représentant plus de 85% de la population mondiale, à cesser d'opposer à son endroit des arguties juridiques dilatoires et à en reconnaître la justesse et la pertinence des principes et concepts fondamentaux. Fruit des efforts de près de 30 ans des pays du Sud fraîchement décolonisés et du Mouvement des non-alignés, cette Déclaration s'offre comme une source d'inspiration plus actuelle que jamais si l'on veut éviter que le monde ne s'enfonçe encore davantage dans des impasses irréversibles.

Nous appelons enfin toutes les citoyennes et tous les citoyens, les individus, les associations, mouvements et partis épris de justice mondiale et de progrès et international, à se mobiliser, à s'organiser et à agir sur le terrain, dans la rue comme par les urnes et dans les institutions, pour réaliser ces objectifs.



La réalisation durable pour tous du droit à l'alimentation et de la souveraineté alimentaire pour prévenir toute crise alimentaire

« Vingt ans après la chute du Mur de Berlin, le système économique libéral, majoritairement considéré comme le seul apte à assurer le bien être de l'humanité, a montré toutes ses limites. [...] »

« Les théories et les pratiques économiques dominantes ont intégré la production et la commercialisation des biens alimentaires dans les cycles classiques de la maximisation des profits: ainsi des monocultures intensives et extensives ont été privilégiées. L'application stricte du modèle de l'offre et de la demande dans la fixation des prix de ces biens a conduit, d'une part, au détournement de la production vers des marchés solvables et, d'autre part, à l'exclusion d'un nombre toujours plus important de « consommateurs » qui n'ont pas les moyens de payer les prix fixés. La concentration du côté de l'offre a permis l'émergence sur ce marché aussi du phénomène de la spéculation. [...] »

« Il est toujours de bon ton de dire que dans le cadre des relations internationales la question des droits humains n'est qu'un élément, parmi d'autres, auquel on attribue plus ou moins d'importance selon les cas spécifiques. Toutefois, le droit à l'alimentation, parce que naturellement et intimement lié au droit à la vie, ne saurait faire l'objet de marchandages. La crise alimentaire qui a conduit aux « émeutes de la faim » nous oblige tous à remettre fondamentalement en question les modèles de développement, les critères déterminant l'aide au développement et enfin les règles régissant les échanges commerciaux. [...] »

« Ce bel idéal ne peut être concrétisé que par la mise en œuvre de politiques ciblées fruits de l'expression d'une volonté politique qui exige une cohérence de chaque Etat à l'intérieur de ses frontières et dans ses relations internationales. [...] »

« Les profondes contradictions internes qui se manifestent au sein de la communauté internationale représentent un obstacle clef à la réalisation du droit à l'alimentation. D'une part, des organismes des Nations Unies comme la FAO, le PAM, le PNUD et l'UNICEF mettent l'accent sur la justice sociale et les droits de l'homme [...], d'autre part, les institutions de Bretton Woods et l'OMC, refusent de reconnaître l'existence même d'un droit de l'homme à l'alimentation et imposent aux États les plus vulnérables le « Consensus de Washington » qui privilégie la libéralisation, la déréglementation, la privatisation et la compression des budgets nationaux des États, modèle qui, dans bien des cas, génère encore plus d'inégalités. Les Etats membres des Conseils d'administration des Institutions de Bretton Woods, ainsi que les Etats membres de l'OMC, doivent reconsidérer les politiques qui participent à la crise alimentaire actuelle. [...] »

Ces déclarations sont disponibles sur notre site internet www.cetim.ch.

« La reconstruction d'économies alimentaires nationales nécessite des engagements politiques immédiats et à long terme de la part des gouvernements. La priorité absolue doit être accordée à la production alimentaire nationale, afin de diminuer la situation de dépendance vis à vis des marchés internationaux. Les paysans, les paysannes et les petits agriculteurs doivent être encouragés à produire grâce à des prix équitables pour leurs produits agricoles et des marchés stables, afin qu'ils puissent alimenter leurs communautés. [...] »

« Les pays ont besoin de mettre en place des mécanismes d'intervention visant à stabiliser les prix du marché. Pour atteindre cet objectif, des contrôles à l'importation avec des taxes et des quotas sont nécessaires, en vue d'éviter des importations à bas prix minant la production locale. Des stocks régulateurs nationaux gérés par l'Etat doivent être mis en place pour stabiliser les marchés nationaux: en période d'excédents, les céréales peuvent être retirées du marché pour constituer les stocks de réserve afin d'être redistribuées en cas de pénuries. [...] »

« Au niveau international, des mesures de stabilisation doivent également être prises. Des stocks régulateurs internationaux doivent être créés et un mécanisme d'intervention doit être mis en place afin de stabiliser les prix sur les marchés internationaux à un niveau raisonnable. Les pays exportateurs doivent accepter le principe de la mise en place de règles internationales de contrôle des quantités qu'ils peuvent mettre sur le marché, afin d'empêcher le dumping. Le droit de contrôler les importations, de mettre sur pied des programmes pour soutenir les populations les plus pauvres, de mettre en œuvre une réforme agraire et d'investir dans la production alimentaire basée sur l'agriculture paysanne nationale doit être pleinement restauré, respecté et soutenu au niveau international. »

« Dans ce contexte, le développement des agrocarburants à travers le monde comme solution à la raréfaction des ressources fossiles est une chimère car il n'est pas dans sa forme actuelle une alternative viable et réelle aux combustibles fossiles et ne permettra pas de réduire le réchauffement climatique. [...] »

« La promotion des cultures OGM constitue une autre fausse solution à la crise alimentaire, étant donné qu'elles ne respectent pas le principe de précaution et que les premières études sur cette question indiquent le danger d'effets négatifs irréversibles sur la nature (sur la biodiversité en particulier) et que ces cultures ne sont même pas fiables au niveau économique. [...] »

« Dans ce cadre, la FAO, sur la base de son mandat, doit prendre l'initiative de créer l'environnement politique pour un changement fondamental au niveau des politiques agricoles et alimentaires. Quant au Conseil des droits de l'homme, il pourrait recommander à l'Assemblée générale de l'ONU de décréter un moratoire, d'un minimum de cinq ans, sur les cultures OGM ainsi que sur la fabrication des agrocarburants afin de faire un bilan. »